



**SIVOM du Haut Comminges**

17 avenue de Luchon

31210 Gourdan-Polignan

**Tel** 05 61 94 79 42

**Fax** 05 61 94 79 49

**Courriel** [sivom-haut-comminges@orange.fr](mailto:sivom-haut-comminges@orange.fr)

**Site internet** [sivom-haut-comminges.fr](http://sivom-haut-comminges.fr)

Objet : Achat d'un véhicule équipé d'une benne pour la collecte des ordures ménagères (BOM)

Marché à procédure adaptée (article 28 du CMP)

Dossier de consultation d'entreprises

D.C.E.

## Récapitulatif des documents

**Document n° 1** - CCP (Cahier des clauses particulières)

**Document n° 2** - Acte d'engagement

## DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES DOC N° 1

Marché à procédure adaptée n° 2017-01

Objet : Achat d'un véhicule pour la collecte des ordures ménagères

C.C.P.

Article 1- Nom et adresse officiels de l'acheteur public

Dénomination : SIVOM du Haut Comminges	
Adresse : 17 avenue de Luchon	Code postal : 31 210
Localité/ville : GOURDAN POLIGNAN	Pays : France
Téléphone : 05 61 94 79 42	Télécopieur : 05 61 94 79 49

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de :

SIVOM du Haut Comminges, 17 avenue de Luchon, 31 210 GOURDAN POLIGNAN

Fax : 05 61 94 79 49

Renseignements administratifs et techniques : Email : [sivom-haut-comminges@orange.fr](mailto:sivom-haut-comminges@orange.fr)

Marie-Hélène Boué 05 61 94 79 42

### Article 2- Généralités concernant le marché

#### 2.1 Objet du marché

Le SIVOM du Haut Comminges assure la collecte des ordures ménagères dans les anciens cantons de Barbazan et de Mauléon-Barousse (10 000 habitants). Il possède deux camions de collecte (8 et 10m3)

L'objet du marché consiste à remplacer un camion équipé d'une benne de 8 m3.

## 2.2 Caractéristiques du marché

Marché d'achat de matériel à procédure adaptée comportant un seul lot

- Ensemble benne à ordures ménagères de 7 à 8 m<sup>3</sup> montée sur un camion Châssis cabine 10 à 12 tonnes

La négociation pourra être engagée avec les meilleures offres.

Chaque candidat doit présenter une proposition conforme au dossier de consultation, il peut proposer plusieurs variantes et plusieurs options qui devront être chiffrées.

## Article 3- Généralités concernant le matériel

### 3.1 Caractéristiques du camion

Le châssis sera conforme aux prescriptions BOM  
Châssis 4X2 PTAC 11 à 12 tonnes  
Empattement environ 3000 suivant équipementier pour une benne 7 à 9 m<sup>3</sup>  
Suspensions arrières et avants adaptées à la BOM  
Boîte de vitesse non automatique  
Ralentisseur  
Cabine courte basculante  
Climatisation  
Echappement vertical  
Portière passager partie basse vitrée  
Vitre électrique  
Bavette AV + AR  
Conduite à gauche  
Lunette arrière  
Siège chauffeur sur suspensions pneumatiques  
Banquette pour 2 passagers avec rangement sous banquette  
Volant réglable en profondeur et en hauteur  
Autoradio CD avec Bluetooth main libre  
Rétroviseur électrique dégivrant + rétroviseur grand angle  
Couleur extérieure de la cabine : blanche

### 3.2 Caractéristiques de la benne ordures ménagères

La benne à ordures ménagères sera conçue pour équiper le châssis cabine.  
Volume utile des déchets compactés : 7 à 9 m<sup>3</sup>  
Porte de visite à l'avant du caisson  
Lève container bas prévu pour des containers normalisés de 100 à 750l avec préhension frontale  
Préhension assistée des bacs  
Indicateur de charge  
Goulotte à jus pour récupérer les lixiviats  
Feux de signalisation à LED intégrés au gabarit de la benne  
Deux feux à éclats à l'avant et à l'arrière  
Bruiteur de marche arrière  
Feux de travail à l'arrière  
Mains courantes chauffantes  
Marche pieds arrières relevables à détection par le poids, limitant la vitesse  
Caméra à l'arrière conforme à la norme en vigueur  
Graissage centralisé manuel  
Vanne pour vidange des lixiviats en fond de trémie  
Peinture blanche intérieure et extérieure du caisson blanche  
Pas de carrossage extérieur lisse

Chaque candidat annexera à sa proposition une fiche technique regroupant les caractéristiques du matériel proposé.

La fourniture du matériel sera accompagnée de tous les documents se rapportant à la construction, au fonctionnement à l'entretien.

Il indiquera également les équipements qui ne seraient pas conformes aux caractéristiques demandées.

Le fournisseur pourra proposer les options chiffrées de son choix qui permettraient d'améliorer le matériel présenté y compris les équipements électroniques ou techniques.

### 3.4 - Lieu de livraison

Le véhicule sera livré au siège du SIVOM à Gourdan-Polignan avec mise en route et démonstration au minimum 0,5 Jours. Une réception de l'ensemble du matériel sera effectuée

### 3.5 - Garanties

La durée de garantie devra être indiquée en précisant toutes les conditions : éléments garantis ou non, atelier chargé d'assurer la garantie. Il pourra être proposé des extensions de garantie...

### 3.6 - Dispositifs de sécurité

Le matériel devra être en conformité avec la norme CE

Le fournisseur indiquera les équipements de sécurité installés

### 3.7 - Immatriculation

Le titulaire devra fournir les plaques d'immatriculation, accomplir les démarches auprès de l'Etat en vue de l'immatriculation. Il devra remettre le certificat de conformité. Le véhicule devra être livré prêt à circuler.

### 3.8 - Documents techniques

Des notices devront être fournies par les fournisseurs (utilisation, entretien ...).

## Article 4- Le prix

### 4.1 -CONTENU DES PRIX

Les prix du marché sont hors T.V.A.

Les prix s'entendent véhicule livré au SIVOM du Ht Cges à Gourdan Polignan

### 4.2-Modalités de paiement - Intérêts moratoires

Le paiement sera effectué par mandat administratif.

Le comptable public est la Trésorerie de Montréjeau/Gourdan Polignan.

Le délai de paiement est celui en vigueur au jour de l'établissement de la facture après livraison du véhicule. Le défaut de paiement dans ce délai fait courir de plein droit et sans autre modalité les intérêts moratoires au bénéfice du titulaire et des sous-traitants payés directement. Le taux des intérêts moratoires applicable sera le taux de l'intérêt légal en vigueur. Le point de départ du délai de paiement du délai est la date de réception de la facture.

### 4.2-Variation dans les prix

Les prix sont fermes et définitifs.

### 4.3 -Application de la taxe à la valeur ajoutée

Sauf dispositions contraires, tous les montants figurant dans le présent marché, sont exprimés hors T.V.A.

## Article 5- Délais de livraison et pénalités

### 5.1 Délais de livraison

Il devra être indiqué dans l'acte d'engagement.

### 5.2 Pénalités pour retard dans la livraison

Lorsque le délai contractuel d'exécution est dépassé, le titulaire du marché encourt par jour de retard et, par dérogation à l'article 49.1 du C.C.A.G., sans mise en demeure préalable, une pénalité égale au 1/5000 du montant du marché. Cette pénalité ne sera pas plafonnée.

## Article 6- Validité de l'offre

### 6.1-VALIDITE DE L'OFFRE

L'offre est valable 30 jours à partir de la date limite de remise des offres.

## Article 7- Pièces contractuelles du marché

### 7.1 - PIECES RELATIVES A LA CANDIDATURE

- Lettre de candidature
- Justification sur l'honneur de l'autorisation de concourir et capacités professionnelles, techniques et financières du candidat)

Ces documents pourront être demandés avant l'attribution du marché aux candidats susceptibles d'être retenus.

### 7.2 - PIECES RELATIVES A L'OFFRE

Les pièces contractuelles du marché sont les suivantes :

#### A) Pièces particulières :

- Le présent cahier des clauses particulières (C.C.P.)
- Le mémoire technique du titulaire
- Les références (liste des clients régionaux utilisant un modèle identique de matériel)
- L'acte d'engagement (A.E.)

Dans le mémoire technique le candidat fournira tout document concernant :

- Caractéristiques du matériel (y compris les options)
- Délais de livraison
- Conditions de formation de nos agents
- Durée et conditions de garantie et SAV (lieu et moyens)

Tous ces documents paraphés et signés devront être joints à la proposition de marché.

De même tous les documents que le fournisseur joindra au présent marché devront être signés.

#### B) Pièces générales

- Le cahier des clauses administratives générales (C.C.A.G.) en vigueur
- Le cahier des clauses administratives techniques générales (C.C.T.G.) en vigueur  
Toutes les normes (NF, etc...).

## 8 – Procédure

### 8.1 – Délai de réception des offres

*LES OFFRES SERONT REMISES SOUS ENVELOPPE CACHETEE PORTANT LA MENTION "OFFRE D'UN VEHICULE POUR LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES " – « NE PAS OUVRIR ».*

Elles devront soit être remises contre récépissé au secrétariat du SIVOM du Haut Comminges avant le lundi 31 juillet 2017 à 12h00, soit être adressées par voie postale à cette même adresse avec accusé de réception et parvenir à destination avant ces mêmes dates et heures limites. Les envois par Chronopost ou tout système d'acheminement équivalent sont autorisés. Les offres devront être rédigées exclusivement en langue française et libellées en euros.

L'enveloppe doit contenir :

- ♦ Le CCP paraphé et signé.
- ♦ L'acte d'engagement original, conforme au modèle joint complété, daté et signé avec les différentes propositions de prix détaillées avec variantes et options et notices.
- ♦ Le mémoire technique.
- ♦ Les références du fournisseur.
- ♦ Tous autres renseignements que le candidat jugera utile de fournir pour attester de la qualité de la prestation qu'il s'engage à exécuter.

## 8.2 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

- 1° Le prix : 40
- 2° Caractéristiques du matériel 35
- 3° Durée et conditions de garantie et SAV 20
- 4° Délais de livraison 5

## 8.3- Renseignements d'ordre administratif.

L'avis d'appel public à la concurrence est consultable :

- dans les pages d'annonces du B.O.A.M.P. Seules les informations contenues dans l'avis des journaux officiels font foi.

- sur le site : [www.sivom-haut-comminges.fr](http://www.sivom-haut-comminges.fr)

Le document de consultation d'entreprise est disponible au secrétariat du SIVOM du Haut Comminges 17 avenue de Luchon 31210 Gourdan Polignan.

Les candidats ont la possibilité de recevoir le dossier de consultation sur commande auprès du SIVOM du Haut Comminges

Tel 05 61 94 79 42

Télécopie 05 61 94 79 49

Mail : [sivom-haut-comminges@orange.fr](mailto:sivom-haut-comminges@orange.fr)

Le DCE peut être adressé par mail sur simple demande.

Le dossier de consultation est également téléchargeable sur le site [www.sivom-haut-comminges.fr](http://www.sivom-haut-comminges.fr)

## 9 - Présentation du matériel

A la demande de l'acheteur, le fournisseur s'engage à présenter un matériel identique à celui proposé soit au siège du SIVOM du Haut Comminges, soit dans un lieu situé à moins de 60 km de Gourdan Polignan.



## Marché à procédure adaptée

Objet : achat d'un véhicule pour la collecte des ordures ménagères

ACTE D'ENGAGEMENT MARCHE N° : 2017-01

**Personne publique qui passe le marché :**

SIVOM du Haut-Comminges  
17 avenue de Luchon  
31210 GOURDAN-POLIGNAN

**Personne responsable** Monsieur le Président  
**du marché et** du SIVOM du  
**ordonnateur** Haut-Comminges

**Marché à procédure adaptée avec publicité préalable art 74 II et 40 II**

**Objet du marché :**

Achat d'un véhicule de collecte des ordures ménagères

Comptable public assignataire des paiements :  
Madame Brigitte GARCIA SOUQUET  
Trésorerie de Montréjeau / Gourdan Polignan  
Hôtel de Lassus  
31210 Montréjeau

## **ENGAGEMENT DU CANDIDAT**

### **ARTICLE 1 : OFFRE**

#### **1.1 – Conditions générales de l’offre de prix :**

Le prix du marché est forfaitaire. Le marché est conclu, en conséquence, à prix définitif conformément à l’article 17 du code précité.

#### **1.2 – Prix :**

### **Propositions annexées avec variantes et options**

### **ARTICLE 2 : PAIEMENTS**

La personne publique se libèrera des sommes dues au titre du présent marché, dans les conditions fixées au CCP, en faisant porter le montant au crédit du ou des compte ci-après selon la décomposition et la répartition jointe en annexe :

#### **Contractant unique ou 1<sup>er</sup> cotraitant :**

compte ouvert au nom de .....

sous le numéro ..... clé RIB : .....

banque : .....

code banque : ..... code guichet : .....

Le présent engagement vaut pour la durée de validité des offres indiquée au règlement de la consultation.

Fait en un seul original,

A.....,

le.....

[mention manuscrite « LU ET APPROUVE »,

signature du représentant légal du contractant unique

**ACCEPTATION DE L'OFFRE**

Est acceptée la présente offre pour valoir Acte d'engagement

A ....., LE \_\_\_\_\_

La Personne Responsable du Marché (PRM),

**NOTIFICATION DU MARCHÉ AU TITULAIRE VALANT ORDRE DE SERVICE**

La notification transforme le projet de marché en marché et le candidat en titulaire. Elle consiste en la remise d'une photocopie certifiée conforme du marché par la personne responsable du marché au titulaire. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire est collé dans le cadre ci-après. En cas de remise contre récépissé, le titulaire signe la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification une copie certifiée conforme du présent marché

Signature du Titulaire,

A....., le.....